

R. Lond. $\frac{4}{14}$ Aug. 64

d'Orange ce 23. Juillet 1664.

D. N. 382.

Monsieur.

Si vous prenez tout les soins imaginables pour letablissement de cet estat, de suis
tout persuade que vous prendrez agreablement un soin tout particulier, pour
empescher que l'Academie qui en est un des plus beaux ornemens tombe dans une
totale ruine. Vous avez este de tout temps le Mecenes des belles Lettres, et le nom
Illustre quelles vous ont acquis dans le monde, vous obligent sans doute a leur estre
favorable. La charge de Directeur de cette Academie que vous avez depuis assez long
temps, m'oblige a recourir a vous, Monsieur, pour vous en dire toutes les
necessites, afin que vous ayez la bonte de le secourir selon vostre prudence. Il ya
environ six semaines que le Sr. Hollaeb principal de l'Academie demande congé
au Marquis pour deux mois, pour aller a son pays ou il avoit este appelle
par ses parents avec assez de presse. Il m'a escrit depuis son arrivée
a Rubrich qu'il ne croiroit pas de pouvoir revenir, pour des raisons qu'il a
promis de deduire dans une autre lettre. que cependant il avoit teste les yeux
sur un homme qui pourroit venir en cette ville pour occuper la place.
Je n'ay rien répondu au Sr. Hollaeb sur cette offre, estant bien raisonnable
d'avoit vos bons et sages avis sur une affaire de cette importance, et sur tout
de donner conte a Son Altesse enademe qui a eu la bonte de subvenir aux pressantes
necessites de nostre Academie. Si Dieu permettoit que les affaires de cet estat
fussent finies pour tout le mois d'Octobre, auquel temps les foires de l'Academie
finissent, nous ne serions pas en peine, puis que vostre presence depuis si
long temps souhaitte remedieroit a toutes choses: mais si les desordres

L'Academie perdent ce mauvais temps. Cependant, on s'en fait le souvenir, si l'on veut
plait, par la voie que vous superez à propos, ce que vous souhaitez que nous fassions pour la
regard du principal, afin que de suite parlez au Bureau Academique (que se rassembleray
qu'après avoir appris vos sentiments) selon la volonté de son Altesse onedame, et l'ordre que vous nous
donnez de la part. Je suis avec un entier respect.

Monsieur

Votre tres humble et tres
obéissant serviteur
De Chamberlain

Continuant d'apprehender extrêmement que l'Académie se dissipe. ce qui seroit de la arriue -
si le Sr. Conuenent professeur en philosophie ne prendit un soin extraordinaire
pour la soutenir, l'estant mesme chargé de faire la fonction de principal -
de laquelle il pouvoit se dispenser, attendu ses occupations que luy donnent
son auditoire, et la médecine qu'il enseigne et qu'il pratique, s'il neust eu a coeur
le bien public. Il m'a protesté a divers fois comme il me proteste encore -
tous les jours qu'il ne pût plus soutenir ce pesant fardeau. mais l'esperance
que se luy ay donnée qu'il seroit payé de ses peines, luy a fait supporter -
jusques au grand travail que luy donnent de si grandes occupations.
Depuis, Monsieur, vous sçavez que les deniers que nous pourrions auoir -
pour le satisfaire nous sont disputés par les Catholiques Romains et qu'il n'y a
pas moyen de Jouir de ce qui appartient legitimement a l'Académie. de sorte -
que se ne voit aucune autre ressource pour satisfaire le Sr. Conuenent de ce -
qui luy est deu que de recourir a Son Altesse enademo, et au credit que
nous aués aupres d'elle, qui nous fera facilement obtenir ce qui est nécessaire
pour le maintien de l'Académie. Le dit Sr. Conuenent m'a dit qu'il luy
estoit deu des arrirages depuis le dernier mars 1662 jusques au dernier
mars 1664. qui montent a la somme de 100 fl. pour deux années a raison
de 50 fl par an que Son Altesse donne pour la profession en philosophie.
plus 100 fl eschiues au dernier de Juin passé qui luy ont esté cedés par
le Sr. Hollaeb. et 100 fl qui escherront le dernier Septembre de la présente
année. ces deux cents livres estant pour la charge de principal qu'il
exerce. Je luy ay promis, que se uoil en escriroit Monsieur, et que se
uol suppliceroit de luy procurer le paiement des dites sommes. -
Je m'esperte de la promesse que se luy ay faite, et uol supplicie tres
humblement de luy moyener le paiement de ses peines. Si uoil qu'on
aye soin de le faire satisfaire cela luy donnera courage pour soutenir
l'Acad

Continuant d'apprehender extrêmement que l'Académie se dissipe. ce qui seroit de la arriue -
si le Sr. Conuenent professeur en philosophie ne prendit un soin extraordinaire
pour la soutenir, l'estant mesme chargé de faire la fonction de principal -
de laquelle il pouvoit se dispenser, attendu ses occupations que luy donnent
son auditoire, et la médecine qu'il enseigne et qu'il pratique, s'il neust eu a coeur
le bien public. Il m'a protesté a divers fois comme il me proteste encore -
tous les jours qu'il ne pût plus soutenir ce pesant fardeau. mais l'esperance
que se luy ay donnée qu'il seroit payé de ses peines, luy a fait supporter -
jusques au grand travail que luy donnent de si grandes occupations.
Depuis, Monsieur, vous sçavez que les deniers que nous pourrions auoir -
pour le satisfaire nous sont disputés par les Catholiques Romains et qu'il n'y a
pas moyen de Jouir de ce qui appartient legitimement a l'Académie. de sorte -
que se ne voit aucune autre ressource pour satisfaire le Sr. Conuenent de ce -
qui luy est deu que de recourir a Son Altesse enademo, et au credit que
nous aués aupres d'elle, qui nous fera facilement obtenir ce qui est nécessaire
pour le maintien de l'Académie. Le dit Sr. Conuenent m'a dit qu'il luy
estoit deu des arrirages depuis le dernier mars 1662 jusques au dernier
mars 1664. qui montent a la somme de 100 fl. pour deux années a raison
de 50 fl par an que Son Altesse donne pour la profession en philosophie.
plus 100 fl eschiues au dernier de Juin passé qui luy ont esté cedés par
le Sr. Hollaeb. et 100 fl qui escherront le dernier Septembre de la présente
année. ces deux cents livres estant pour la charge de principal qu'il
exerce. Je luy ay promis, que se uoil en escriroit Monsieur, et que se
uol suppliceroit de luy procurer le paiement des dites sommes. -
Je m'esperte de la promesse que se luy ay faite, et uol supplicie tres
humblement de luy moyener le paiement de ses peines. Si uoil qu'on
aye soin de le faire satisfaire cela luy donnera courage pour soutenir
l'Acad

[The page contains several lines of extremely faint, handwritten text in a cursive script, which is illegible due to fading and the texture of the paper.]